

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 23 août 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	08	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 août 2024 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 août 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 août 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola.

Absents excusés : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Eddie Pfister donne pouvoir à Stéphane Vernier, Vincent Gauthier donne pouvoir à Julien Ossola.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

27 – Subvention forains fête patronale

Madame le maire propose de renouveler la subvention de 400 € octroyée aux forains présents pour le week-end de fête patronale. Le tir d'un feu d'artifice est envisagé.

Après en avoir délibéré le conseil adopte à l'unanimité cette proposition.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait à Verbiesles, le 23 août 2024

Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

